



PRIÈRE D’AFFICHER

Comment tirer parti du processus de plaintes sur la responsabilité professionnelle pour traiter les questions de combinaison de compétences

Téléconférence provinciale de l’AIO sur la pratique professionnelle

Date : Le lundi 6 décembre 2010

Heure : De 19 h 30 à 20 h 30

Sujet : **Comment tirer parti du processus de plaintes sur la responsabilité professionnelle pour traiter les questions de combinaison de compétences**

Cette séance d'une heure porte sur des stratégies visant à tirer parti du processus de plaintes sur la responsabilité professionnelle pour surmonter certains problèmes relatifs à la combinaison de compétences. Des spécialistes des pratiques professionnelles transmettront de l'information pratique pour aider les dirigeants de l'AIO à surmonter cet important problème au travail.

Auditoire : Cette téléconférence présente un intérêt particulier pour les représentantes chargées des questions de surcharge de travail et de responsabilité professionnelle des unités de négociation, les présidentes des unités de négociation et les coordonnatrices locales de l'AIO.

Format : Vicki McKenna, première vice-présidente de l'AIO, animera cette téléconférence d'une heure. La séance débutera par une présentation des spécialistes des pratiques professionnelles de l'AIO. On y répondra également à des questions soumises au préalable par des membres de l'AIO. La dernière partie de la téléconférence sera consacrée aux questions des participants.

Inscription : Les membres de l'AIO pourront s'inscrire à la téléconférence en envoyant un courriel à RegisterProfPractice@ona.org, en y indiquant leur nom et leur numéro de membre de l'AIO. Une fois inscrit, le membre recevra une réponse comprenant le numéro de téléphone à composer ainsi que le code d'accès à la conférence.

L'inscription se déroulera selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'AIO se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

Documents : Avant la téléconférence, les diapositives PowerPoint de la présentation parviendront par courriel aux personnes inscrites. Après la téléconférence, la présentation et le matériel afférent seront affichés sur le site Web de l'AIO.

Questions : En s'inscrivant à la téléconférence, les membres pourront également soumettre à l'avance les questions qu'ils voudraient voir traiter dans la présentation.